# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DE LOUISE MICHEL DU JEUDI 04 FÉVRIER 2016

Présents au Conseil d'école du Jeudi 04 Février 2016 :

Pour l'équipe enseignante :

Mme BOULAC, Mme BONAL, Mme SANCHEZ, M. HEUILLET, Mme THOMAS, Mme VIDAL, Mme DEJOU, Mme LAFFORGUE.

Pour la mairie :

Mme PERITA, Mme BELLINGER, Mme SOUPLY.

Pour les associations de parents d'élèves :

FCPE: Mme QUARANTA NICAISE, Mme TOMICO, M. MASSON, Mme MARGHELLA Les Enfants d'Abord: Mme NIVELET, Mme CATHERINE, Mme AKO-ROBINET, Mme FERNANDES.

Excusés: Mme DADER, M. RAYSSEGUIER, maire de Bessières, Mr COCAULT (DDEN).

Selon l'ordre du jour :

### 1. Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2016 :

Les écoles de Bessières sont passées à la semaine de 4 jours et demi en septembre 2013. La décision d'organisation de la semaine scolaire est prise par le directeur académique pour 3 ans. Au bout des 3 années, elle doit être réexaminée. Le directeur académique précise qu'il lui semble nécessaire de stabiliser les organisations pédagogiques en place.

Le conseil d'école doit faire une proposition d'organisation pour les 3 années à venir.

Les critères à respecter sont les suivants :

- 24h d'enseignement répartis sur 9 demi-journées avec maximum 5h30/jour et 3h30 par demi-journée
- une pause méridienne de 1h30 minimum et 2h15 au maximum

Il faut prendre en compte les contraintes liées aux transports dont les horaires ne pourront changer qu'en 2018.

En conséquence de quoi le Conseil d'Ecole approuve la reconduite des horaires.

La mairie propose aux familles qui sont en difficulté pour aller chercher des enfants dans les 2 écoles le mercredi midi de mettre en place 10 min d'ALAE de 11h45 à 11h55 à la maternelle. Une information sera faite aux familles.

#### 2. Natation à l'école :

Il y a 12 ans, les 6 classes de l'école participaient à un cycle de natation (8 séances prévues) les deux dernières semaines de juin, à la piscine de Bessières.

Cela nécessitait 3 parents accompagnateurs par classe, dont 2 disposant d'un agrément piscine. Le manque de disponibilité des parents et les aléas climatiques n'ont pas permis de poursuivre dans cette voie plus de 4 ans.

Les enseignants pointent :

 La nécessité d'établir la natation dans un cycle d'apprentissage et non 1 ou 2 séances aléatoires.  Que l'option de se déplacer dans une piscine couverte n'avait pas été retenue pour des raisons de coût et de mauvais ratio temps d'absence de l'école/temps dans l'eau (20min).

## 3. Compte rendu d'exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

Un exercice de confinement (type tempête ou AZF) a été réalisé le 17 décembre 2016, qui a donné lieu à un rapport de 3 pages pointant les éléments positifs comme les dysfonctionnements à régler.

Les remarques suivantes ont été faites :

- Les enfants connaissent bien la différence entre la sonnerie incendie et la sonnerie PPMS ce qui a permis une mise en sécurité comme défini.
- Tous les enfants bénéficiant d'un PAI ont été regroupés dans une même salle. La plupart souffrant d'asthme, cela permettait de limiter leur anxiété.

Il est demandé à la mairie de prévoir une  $2^{\grave{e}me}$  trousse de secours contenant les traitements des PAI pour le coté ALAE. Réponse : c'est budgété.

- Il y avait 2 à 3 classes par salle durant le confinement qui a duré une heure et il faisait très chaud dans les salles. Cependant cela s'est bien passé.
- Problèmes majeurs remontés :
  - alarme inaudible à la cantine
  - pas de coordination avec l'ALAE, quid en cas d'alarme sur les heures ALAE?
- En conséquence il est demandé par les associations de parents d'élèves de résoudre les dysfonctionnements et d'effectuer un prochain exercice d'ici la fin de l'année scolaire.

#### 4. Sorties Scolaires:

L'école ne peut pas reporter les sorties qui ont été annulées du fait des attentats, les sites n'ayant plus de créneaux disponibles.

D'autres sorties sont déjà programmées, par ex : ville de Toulouse, Sortie scientifique, Spectacle musical le 12 Avril, Sortie de 5 jours à 5km des Angles pour découvrir la faune et la flore (2 classes), Sortie Préhistoire.

#### 5. Poux à l'école :

Problème qui prend une ampleur nouvelle à l'élémentaire, en lien avec la maternelle. Le CE n'a pas de solution miracle.

## 6. Service en ligne :

Les parents peuvent souscrire au prélèvement automatique pour régler la cantine, l'ALAE et l'ALSH. Ils disposent d'un contrat papier (c'est obligatoire) à remplir, signer et retourner :

- A l'accueil de la mairie ou, en dehors des heures d'ouverture, dans la boîte aux lettres de la mairie sous enveloppe à l'attention de Mme Bellinger.
- Au bureau de Mme Ramon, situé à côté de l'ALAE de la maternelle, en main propre ou dans sa boîte aux lettres.

S'il y a un problème pour inscrire son enfant à la cantine le mercredi, les parents peuvent envoyer un mail à Mme BELLINGER <u>service.enfance@bessieres.fr</u> ou l'appeler au 06.03.06.83.49.

Cela peut être dû au fait qu'il n'y a pas eu d'ouverture de droit lors de l'inscription en début d'année.

### 7. ALAE: porte-manteaux, cartables dans la cour:

Il y a 153 porte-manteaux à l'ALAE et il en a été rajouté dans la salle de l'ALAE. Pour les cartables, une solution pour les entreposer est en cours d'étude (étagères) pour éviter qu'ils traînent et soient source de jeux ou dégradations.

### 8. Sécurité aux abords de l'école :

Il est rappelé que l'Etat d'Urgence n'oblige pas la présence de la police municipale. La police municipale est toutefois présente, aléatoirement, plusieurs fois par semaine devant l'école comme demandé au précédent CE. Ceci dans le but de réguler la circulation et les mauvais comportements.

Remarque des enseignants : les enfants sont sensibilisés à l'entretien de l'école et sollicités à tour de rôle pour ramasser les papiers dans la cour. Ceux-ci sont choqués d'avoir à ramasser des mégots de cigarette.

### 9. Conseil municipal des enfants.

Le sujet n'est pas enterré mais reporté, la mairie concentrant pour le moment ses forces sur la mise en place du PEDT en service depuis l'automne et qui mobilise beaucoup. Sylvie Bellinger pour la mairie pointe la difficulté à recruter des intervenants du milieu associatif.

Date du prochain C.E : Vendredi 3 Juin 2016